

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »

Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 Juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Emna RACHIKOU et Mr Sofiene BEN AMIRA.

BILAN AU 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIF		2019			2018
		BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
AC1	Actifs incorporels				
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	1 047 019,252	1 014 679,586	32 339,666	87 424,901
AC13	Fonds commercial	90 420,548		90 420,548	90 420,548
		1 137 439,800	1 014 679,586	122 760,214	177 845,449
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
AC21	Installations techniques et machines	6 530 039,763	4 554 575,078	1 975 464,685	1 940 926,554
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	1 424 634,132	1 126 852,355	297 781,777	418 350,526
		7 954 673,895	5 681 427,433	2 273 246,462	2 359 277,080
AC3	Placements				
AC31	Terrains et constructions				
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329,302	4 050 699,637	15 993 629,665	16 465 155,148
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	12 563 917,590	1 794 990,071	10 768 927,519	7 523 573,060
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	88 577 449,059		88 577 449,059	74 077 449,059
AC33	Autres placements financiers				
AC331	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	43 335 574,946	1 086 289,498	42 249 285,448	40 473 648,608
AC332	Obligations et autres titres à revenus fixe	40 469 673,400		40 469 673,400	38 717 327,500
AC334	Autres prêts	10 468 585,320		10 468 585,320	17 865 705,176
AC335	Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0,000		0,000	0,000
AC336	Autres	1 597 172,614		1 597 172,614	1 018 884,688
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	52 811,772		52 811,772	52 811,772
		217 109 514,003	6 931 979,206	210 177 534,797	196 194 555,011
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510	Provision pour primes non acquises	19 515 793,525		19 515 793,525	16 952 324,466
AC531	Provision pour sinistres non vie	34 723 318,183		34 723 318,183	32 781 569,544
		54 239 111,708	0,000	54 239 111,708	49 733 894,010
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611	Primes acquises et non émises	3 753 144,841		3 753 144,841	4 801 481,244
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	31 728 749,132	8 215 472,125	23 513 277,007	23 710 919,226
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	1 626 792,602	305 045,150	1 321 747,452	1 813 288,549
AC63	Autres créances				
AC631	Personnel	300 051,800		300 051,800	50 938,801
AC632	Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	623,646		623,646	590 361,383
AC633	Débiteur divers	6 833 217,163	396 422,469	6 436 794,694	9 241 310,601
		44 242 579,184	8 916 939,744	35 325 639,440	40 208 299,804
AC7	Autres éléments d'actif				
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	9 295 992,707		9 295 992,707	6 528 549,535
AC72	Charges reportées				
AC721	frais d'acquisition reportés	1 883 866,887		1 883 866,887	1 977 704,218
AC722	Autres charges à répartir	2 202 644,041	2 202 644,041	0,000	0,000
		13 382 503,635	2 202 644,041	11 179 859,594	8 506 253,753
AC73	Comptes de régularisation Actif				
AC731	Intérêts et loyers acquis et non échus	6 425 323,722		6 425 323,722	5 043 898,626
AC733	Autres comptes de régularisation	742 767,570		742 767,570	448 095,237
		7 168 091,292	0,000	7 168 091,292	5 491 993,863
		20 550 594,927	2 202 644,041	18 347 950,886	13 998 247,616
	Total de l'actif	345 233 913,517	24 747 670,010	320 486 243,507	302 672 118,970

BILAN AU 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
SITUATION ARRETE AU 31/12/2019			2019	2018
Capitaux propres				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		25 000 000,000	25 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital		86 843 629,169	81 375 720,436
CP5	Résultat reporté		1 265 242,920	1 454 805,047
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		113 108 872,089	107 830 525,483
CP6	Résultat de l'exercice		11 100 650,484	8 547 900,373
	Total capitaux propres avant affectation		124 209 522,573	116 378 425,856
PA2	Provisions pour risques et charges		1 030 928,926	924 250,721
			1 030 928,926	924 250,721
PA3	Provisions techniques brutes			
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	35 099 982,010	31 868 703,490
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	117 631 794,029	106 600 449,483
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-11 174 245,380	-10 633 699,385
	PA350	<i>Povision pour égalisation et équilibrage</i>	330 170,419	26 486,671
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 018 957,929	3 160 148,214
			144 906 659,007	131 022 088,473
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte			
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		13 006 537,534	17 268 203,158
PA6	Autres dettes			
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8 612 703,927	8 339 611,119
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	19 087 313,679	21 512 775,664
	PA63	Autres dettes		
	PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	124 435,602	124 435,602
	PA632	<i>Personnel</i>	916 416,118	844 122,436
	PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	6 286 594,284	3 099 147,853
	PA634	<i>Créditeurs divers</i>	2 225 885,794	2 962 525,257
			37 253 349,404	36 882 617,931
PA7	Autres passifs			
	PA71	Comptes de régularisation Passif		
	PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	79 246,063	196 532,831
			79 246,063	196 532,831
			195 245 792,008	185 369 442,393
	Total du passif		196 276 720,934	186 293 693,114
Total des capitaux propres et du passif			320 486 243,507	302 672 118,970

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie au 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

SITUATION ARRETE AU 31/12/2019				Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
				2019	rétrocessions	2019	2018
				2019			
PRNV1	Primes acquises						
	PRNV11	Primes émises et acceptées	+	127 273 231,994	-61 087 846,692	66 185 385,302	57 690 812,383
	PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-3 231 278,520	2 563 469,059	-667 809,461	-1 401 563,794
				124 041 953,474	-58 524 377,633	65 517 575,841	56 289 248,589
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat			+	7 324 199,401	7 324 199,401	5 809 718,933
				7 324 199,401		7 324 199,401	5 809 718,933
PRNV2	Autres produits techniques			+			
CHNV1	Charges de sinistres						
	CHNV11	Montants payés	-	-58 162 450,759	18 338 108,134	-39 824 342,625	-31 986 198,258
	CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	-10 490 798,550	1 941 748,638	-8 549 049,912	-4 729 127,523
				-68 653 249,309	20 279 856,772	-48 373 392,537	-36 715 325,781
CHNV2	Variation des autres provisions techniques			+/-	141 190,285	141 190,285	41 409,243
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes				-889 321,021	-889 321,021	-687 666,403
CHNV4	Frais d'exploitation						
	CHNV41	Frais d'acquisition	-	-9 095 731,930		-9 095 731,930	-8 908 429,937
	CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-93 837,331		-93 837,331	311 828,916
	CHNV43	Frais d'administration	-	-12 889 768,718		-12 889 768,718	-11 321 624,510
	CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+		7 263 330,486	7 263 330,486	4 045 019,092
				-22 079 337,978	7 263 330,486	-14 816 007,492	-15 873 206,439
CHNV5	Autres charges techniques			-	-1 228 856,895	-1 228 856,895	48 903,715
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				-303 683,748	-303 683,748	-26 486,671
	RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	+/-	38 352 894,208	-30 981 190,375	7 371 703,833	8 886 595,184

Etat de résultat au 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

			notes	2019	2018
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		./-.	7 371 703,833	8 886 595,184
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)				
	PRNT11	Revenus des placements	+	12 796 954,693	10 426 169,041
	PRNT12	Produits des autres placements	+		
	PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	525 384,655	349 701,465
	PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	6 026 222,035	4 958,872
		Sous total 1		26 720 265,216	19 667 424,562
CHNT1	Charges des placements				
	CHNT11	Charges de gestion des placements, ycompris les charges d'intérêts	-	-1 754 571,659	-1 883 661,491
	CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-1 086 289,498	-525 384,655
	CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-9 945,806	-3 137,233
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-	-7 324 199,401	-5 809 718,933
PRNT2	Autres produits non techniques		+	87 160,457	113 166,915
CHNT3	Autres charges non techniques		-	-1 537 415,162	-956 626,783
		Sous total 2		-11 625 261,069	-9 065 362,180
	Résultat provenant des activités ordinaires			15 095 004,147	10 602 062,383
CHNT4	Impôts sur le résultat		-	-3 679 009,950	-1 797 391,750
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			11 415 994,197	8 804 670,633
CHNT5	Pertes extraordinaires			-315 343,713	-256 770,260
	Résultat net de l'exercice			11 100 650,484	8 547 900,373

Tableau des engagements reçus et donnés au 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

				2019	2018
HB1	Engagements reçus				
HB2	Engagements donnés				
	HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>		0,000	0,000
	HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>			
	HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
	HB24	<i>Autres engagements donnés</i>			
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires				
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution				
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance				
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers				

Etat de flux de trésorerie au 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	138 922 848,592	111 199 318,633
Sommes versées pour paiement des sinistres	-57 123 293,092	-41 484 607,606
Commissions versées aux intermédiaires	-7 741 521,248	-6 910 020,494
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-14 264 613,276	-11 525 705,528
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-42 750 131,222	-27 784 236,014
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-7 808 077,839	-5 608 298,205
Encaissements liés à la cession de placements financiers	5 275 671,359	585 233,671
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-11 968 161,490	-9 796 200,304
Produits financiers reçus	9 354 584,628	7 663 865,861
Impôts sur les bénéfices payés	-1 052 632,937	-623 203,755
Autres mouvements	-3 804 790,802	-5 850 397,861
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 039 882,673	9 865 748,398
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-451 033,501	-543 478,762
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 700 000,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-5 000 000,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-3 525 000,000	-6 625 000,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 276 033,501	-7 168 478,762
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-2 996 406,000	-1 249 988,500
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 996 406,000	-1 249 988,500
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	2 767 443,172	1 447 281,136
Trésorerie de début d'exercice	6 528 549,535	5 081 268,399
Trésorerie de fin d'exercice	9 295 992,707	6 528 549,535

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184184

RC : B 18794 1997

E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs Néjib DOGHRI

Christian Huyghues DESPOINTES

AbderrahmenFATMI

Radhi MEDDEB

Union Tunisienne de Participation.

S.E.P.C.M.

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La

société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	17	479 364,508
- Agents d'exécution	21	928 038,156
- Agents de maîtrise	17	834 826,213
- Cadres	125	9 692 103,056

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

La provision pour primes non acquises : Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'acquisition et des autres frais de gestion imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par un actuairé selon la méthode de paiement et celle de la charge de sinistre avec une pondération respectivo de 35% et 65%. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Provision d'équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : La provision mathématique des rentes constatée à fin 2014 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du Ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

B - LES REGULARISATIONS DE FIN D'ANNEE :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de la méthode statistique des cadences des annulations.

Parts des réassureurs dans les PANE : l'estimation est faite par la direction réassurance selon les taux de cession réels relatifs à chaque contrat

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : l'estimation est faite par la direction réassurance selon les taux réels de commission.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : Les produits de placements sont affectés au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

B.4. La constatation des charges par destination :

La CARTE applique depuis plusieurs exercices une méthode forfaitaire d'affectation des charges entre les différentes catégories d'assurances, impactant ainsi les résultats techniques par branche.

La compagnie a procédé en 2013 à la mise en place d'une nouvelle méthode de déversement de ses charges par nature dans les différentes destinations en se basant sur des clés fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges et ce conformément à la norme comptable n° 30 « Les charges techniques ».

L'affectation des charges de personnel : Le déversement de ces charges a été effectué selon cette démarche :

- Dans une première étape, la répartition des charges de personnels entre les branches a été effectuée selon l'effectif affecté à chaque branche identifié à partir de la base personnel ;
- Dans la deuxième étape, la répartition au niveau des destinations a été faite comme suit :
 - Une partie affectée directement entre « Frais d'acquisition », « Frais d'administration », et « Frais de Placement » selon l'effectif du personnel ;
 - Le reliquat relatif aux salaires des catégories, a été reparti entre « Frais d'administration » et « Charge de sinistres » respectivement au prorata de « PPNA » et « des Charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie.

L'affectation des commissions : La charge de commissions a été affectée entre les branches au prorata des commissions générées par le système. Le déversement au niveau de chaque branche a été affecté entre les postes « Frais d'acquisition » «Frais d'administration » et « charges de sinistres » des différentes branches respectivement au prorata des « Primes acquises », de « PPNA » et « des charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie. Par ailleurs l'affectation des frais d'acquisition du poste salaire entre les branches a été effectuée selon la part de chaque catégorie dans les commissions.

L'affectation des autres postes de la balance générale et de la charge de personnel non encore répartis : La répartition entre les différentes branches du poste « Frais d'administrations » a été effectué au prorata des primes émises de chaque branche, alors que la partie « Frais d'acquisition » inscrite

au niveau BG a été affecté selon la même logique au prorata des commissions de chaque catégorie extraite du système d'information.

C- AMORTISSEMENTS ET AUTRES PROVISIONS :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 14 Avril 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Ces états financiers sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Depuis mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Cette pandémie est apparue postérieurement à la clôture de l'exercice et par conséquent elle n'a aucun impact sur les états financiers de 2019.

Cette pandémie aura des répercussions sur l'activité de la société, dont l'impact sur les états financiers en 2020 ne peut être estimé à cette date.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2019 la somme de 1 137 439,800 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2019 la somme de 1 014 679,586 Dinars contre une valeur de 926 643,831 Dinars au 31/12/2018 soit une variation de 88 035,755 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2019	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	90 420,548	-	-	-	90 420,548
Indemnité compensatrice	266 876,719	185 331,055	81 545,664	266 876,719	0,000
Logiciels	780 142,533	741 312,776	6 490,091	747 802,867	32 339,666
Total	1 137 439,800	926 643,831	88 035,755	1 014 679,586	122 760,214

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2019 la somme de 7 954 673,895 Dinars contre la somme de 7 616 470,914 Dinars au 31/12/2018 soit une variation de 338 202,981 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2019 la somme de 5 681 427,433Dinars contre une valeur de 5 147 313 ,834Dinars au 31/12/2018 soit une variation de 424 233,599Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2019	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	1 543 149,504	830 026,632	143 224,437	973 251,069	569 898,435
Mobilier de bureau	1 424 634,132	996 254,583	130 597,772	1 126 852,355	297 781,777
Matériel bureautique	235 964,577	216 053,903	3 378,984	219 432,887	16 531,690
Matériel informatique	2 221 349,902	1 958 639,746	69 246,983	2 027 886,729	193 463,173
AAI	2 453 860,212	1 091 405,290	181 170,252	1 272 575,542	1 181 284,670
GSM	75 715,568	54 933,680	6 495,171	61 428,851	14 286,717
Total	7 954 673,895	5 147 313,834	534 113,599	5 681 427,433	2 273 246,462

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 217 109 514,003 Dinars en 2019 contre 203 089 458,350 Dinars en 2018 :

Libelle	Placement Brut 2019	Amort/Prov. 2019	Placement Net 2019	Placement Net 2018	Variation Nette
Terrains et constructions	32 608 246,892	5 845 689,708	26 762 557,184	23 988 728,208	2 773 828,976
Titres à revenus variables	131 913 024,005	1 086 289,498	130 826 734,507	114 551 097,667	16 275 636,840
Titres à revenus fixes	40 469 673,400	-	40 469 673,400	38 717 327,500	1 752 345,900
Autres Prêts	8 330 125,800	-	8 330 125,800	15 805 125,800	-7 475 000,000
Prêts au Personnel	2 138 459,520	-	2 138 459,520	2 060 579,376	77 880,144
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	0,000		0,000	0,000	0,000
Dépôts et cautionnements consignation	1 562 400,394		1 562 400,394	984 112,468	578 287,926
Dépôts et cautionnements	34 772,220		34 772,220	34 772,220	0,000
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	52 811,772	-	52 811,772	52 811,772	0,000
Total	217 109 514,003	6 931 979,206	210 177 534,797	196 194 555,011	13 982 979,786

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

Il y'a eu un reclassement des dépôts et cautionnements consignation sinistres et des dépôts et cautionnements respectivement de l'AC612 et AC633 vers l'AC336 Autres au niveau des placements et ce conformément à la NC 27 du SCE.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2019 de 4 505 217,698Dinars par rapport à 2018 :

Libelles	Provisions 2019	Provisions 2018	Variation
Provisions pour PNA	19 515 793,525	16 952 324,466	2 563 469,059
Provisions pour sinistres non vie	34 723 318,183	32 781 569,544	1 941 748,639
Total	54 239 111,708	49 733 894,010	4 505 217,698

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2019 la somme de 3 753 144,841Dinars contre 4 801 481,244 Dinars en 2018 et se répartissent comme suit :

Branches	2019	2018	Variation
Automobile	-571 803,500	-508 089,447	-63 714,053
Resp. civile générale	452 710,216	251 911,585	200 798,631
Incendie	-117 529,110	565 160,395	-682 689,505
Individuel	-37 020,947	32 878,247	-69 899,194
Risques spéciaux	86 274,875	723 059,974	-636 785,099
Aviation	231 153,511	353 345,084	-122 191,573
Transport	41 974,507	73 229,922	-31 255,415
Maladie	2 500 291,696	1 902 068,280	598 223,416
Incapacité/Invalidité	442 373,770	390 728,730	51 645,040
Assistance	135 334,172	463 497,479	-328 163,307
Construction	525 649,651	392 585,628	133 064,023
Crédit export	63 736,000	161 105,367	-97 369,367
Total	3 753 144,841	4 801 481,244	-1 048 336,403

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2019 la somme nette de 23 513 277,007 Dinars contre 23 710 919,226 Dinars en 2018 et se détaille comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Primes à recevoir	27 649 092,283	24 668 899,568	2 980 192,715
Acomptes sur primes à recevoir	-5 962 422,760	-5 634 706,217	-327 716,543
Comptes courants agents	1 133 960,061	1 087 957,382	46 002,679
Effets à recevoir	2 788 863,499	2 896 783,656	-107 920,157
Chèques impayés	281 628,577	259 971,438	21 657,139
Provisions pour chèques et effets impayés	-1 698 135,140	-487 269,227	-1 210 865,913
IDA	5 778 104,228	6 713 422,542	-935 318,314
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	0,000
Autres	4 758,000	4 758,000	0,000
Provisions pour créances douteuses	-6 517 336,985	-5 853 663,160	-663 673,825
Total	23 513 277,007	23 710 919,226	-197 642,219

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 1 321 747,452 Dinars en 2019 contre 1 813 288,549 Dinars en 2018.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 6 737 470,140 Dinars en 2019 contre 9 882 610,785 Dinars en 2018.

Libellés	2019	2018	Variation
Personnel	300 051,800	50 938,801	249 112,999
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	623,646	590 361,383	-589 737,737
Débiteurs divers	6 436 794,694	9 241 310,601	-2 804 515,907
Total	6 737 470,140	9 882 610,785	-3 145 140,645

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2019	2018	Variation
Banques	8 971 407,765	6 435 735,893	2 535 671,872
CCP	293 323,662	71 085,307	222 238,355
Caisses	31 261,280	21 728,335	9 532,945
Total	9 295 992,707	6 528 549,535	2 767 443,172

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	189 517,84	595 123,922	3,1402	3 449,514	1 098,50
USD	5 062,15	14 166,427	2,7985	31 070,739	11 102,64
JPY	-	-			
GBP	-	-			

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 883 866,887Dinars en 2019 contre 1 977 704,218 Dinars en 2018 :

Libellés	2019	2018	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 883 866,887	1 977 704,218	-93 837,331
Charges à répartir	2 202 644,041	2 202 644,041	0,000
Amortissements des charges à répartir	-2 202 644,041	-2 202 644,041	0,000
Total	1 883 866,887	1 977 704,218	-93 837,331

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 7 168 091,292Dinars en 2019 contre 5 491 993,863Dinars en 2018 :

Libellés	2019	2018	Variation
Intérêts courus et non échus	6 425 323,722	5 043 898,626	1 381 425,096
Autres produits à recevoir	718 030,111	371 908,098	346 122,013
Charges payées d'avance et autres	24 737,459	76 187,139	-51 449,680
Total	7 168 091,292	5 491 993,863	1 676 097,429

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2019 avant affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2019	Variation FR	Situation au 31/12/2019
Capital social	25000 000,000				25000 000,000
Fonds social	2694 909,340	350 000,000		-269 553,767	2775 355,573
Primes liées au capital social	1960 000,000				1960 000,000
Réserves de réévaluation	4262 417,473				4262 417,473
Réserves légales	2682 815,006				2682 815,006
Réserves facultatives	59173 046,264	6500 000,000	-1479 139,200		64193 907,064
Réserves pour réinvestissements	10602 532,353	366 601,700			10969 134,053
Report à nouveau	1454 805,047	-189 562,127			1265 242,920
Résultat de l'exercice	8547 900,373	-7027 039,573	-1520 860,800	11100 650,484	11100 650,484
Total	116378 425,856	0,000	-3000 000,000	11100 650,484	-269 553,767
					124209 522,573

Le résultat par action au 31/12/2019 est de 4,440Dinars.

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de RAS s'élèvent au 31/12/2019 à 47 601 199,997 dinars et se détaillent comme suit :

- Réserves facultatives :	39 707 814,264
- Réserves pour Fonds social :	2 166 241,087
- Réserves pour réinvestissements exonérés indisponible* :	5 727 144,646

*(ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur)

Fonds Social :

Ressources		Emploi	
REPORT 31/12/2018	2 694 909,340	Sommes non remboursables	301 331,333
DOTATION 2018	350 000,000		
INTERETS	31 777,566		
TOTAUX	3 076 686,906	TOTAUX	301 331,333
		SOLDE	2 775 355,573

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 %en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 %de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1225065	49,00%
S.E.P.C.M	658 087	26,32%
UTP	226 260	9,05%
STEC	137 130	5,49%
Mr Abdesselem Ben Ayed	15	0,00%
Mr Nejib Doghri	25	0,00%
Autres actionnaires	3418	0,14%
Certificats d'investissements	250 000	10,00%
Total	2 500 000	100,00%

PA2-Provisions pour risques et charges

c'est la provision de l'indemnité de départ à la retraite qui est de 1 030 928,926Dinars en 2019.

PA3 – Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2019 la somme de 144 906 659,007 Dinars contre 131 022 088,473Dinars en 2018 soit une variation de13 884 570,534Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	35 099 982,010	31 868 703,490	3 231 278,520
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	117 631 794,029	106 600 449,483	11 031 344,546
Prévisions pr recours à encaisser (Non Vie)	-11 174 245,380	-10 633 699,385	-540 545,995
Provisions mathématiques rentes (*)	2 998 936,763	3 055 092,921	-56 156,158
Provisions pour risques en cours (*)	20 021,166	105 055,293	-85 034,127
Provisions pour égalisation et équilibrage	330 170,419	26 486,671	303 683,748
Total	144 906 659,007	131 022 088,473	13 884 570,534

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de - 4 261 665,624 Dinars pour passer à13 006 537,534 Dinars en 2019 contre 17 268 203,158Dinars en 2018.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2019 la somme de 8 612 703,927 Dinars contre 8 339 611,119Dinars en 2018 soit une variation de 273 092,808 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Commissions à payer	2 885 920,307	2 808 234,657	77 685,650
Primes cédées sur PANE	1 180 628,269	1 707 024,247	-526 395,978
Comptes courants agents	1 711 587,373	1 510 219,168	201 368,205
Ristournes à payer	1 110 975,290	795 266,696	315 708,594
Bonifications à payer	534 363,857	359 357,248	175 006,609
Coassurances cédées	223 682,778	354 013,811	-130 331,033
Rentes à payer	692 855,011	618 326,073	74 528,938
Provisions de primes	88 416,800	88 416,800	0,000
Garantie 3A	0,000	0,000	0,000
Avance sur recouvrement crédit export	116 715,178	15 683,000	101 032,178
IDA	67 559,064	83 069,419	-15 510,355
Total	8 612 703,927	8 339 611,119	273 092,808

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 19 087 313,679 Dinars en 2019contre 21 512 775,664Dinars en 2018.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2019la somme de 9 553 331,798Dinars contre de 7 030 231,148Dinars en 2018 soit une variation de2 523 100,650 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	124 435,602	124 435,602	-
Personnel	916 416,118	844 122,436	72 293,682
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	6 286 594,284	3 099 147,853	3 187 446,431
Créditeurs divers	2 225 885,794	2 962 525,257	-736 639,463
Total	9 553 331,798	7 030 231,148	2 523 100,650

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 196 532,831 Dinars en 2018 à 79 246,063 Dinars en 2019.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2019 la somme nette de réassurances de 65 517 575,841Dinars contre 56 289 248,589 Dinars en 2018 soit une variation nette de 9 228 327,252 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2019	Cessions 2019	Opérations nettes 2019	Opérations nettes 2018	Variations nettes
Primes émises et acceptées	127 273 231,994	-61 087 846,692	66 185 385,302	57 690 812,383	8 494 572,919
Variation de la PPNA	-3 231 278,520	2 563 469,059	-667 809,461	-1 401 563,794	733 754,333
Total	124 041 953,474	-58 524 377,633	65 517 575,841	56 289 248,589	9 228 327,252

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 5 809 718,933 Dinars en 2018 à 7 324 199,401Dinars en 2019 soit une variation de 1 514 480,468 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 48 373 392,537Dinars en 2019 contre 36 715 325,781 Dinars en 2018 soit une variation nette de 11 658 066,756Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2019	Cessions 2019	Opérations nettes 2019	Opérations nettes 2018	Variations nettes
Sinistres payés	-58 162 450,759	18 338 108,134	-39 824 342,625	-31 986 198,258	-7 838 144,367
Var. Prov. RAR	-10 490 798,550	1 941 748,638	-8 549 049,912	-4 729 127,523	-3 819 922,389
Total	-68 653 249,309	20 279 856,772	-48 373 392,537	-36 715 325,781	-11 658 066,756

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 41 409,243 Dinars en 2018 à 141 190,285Dinars en 2019 soit une variation de 99 781,042Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	56 156,158	120 088,769	-63 932,611
Var. Provisions pour risques en cours	85 034,127	-78 679,526	163 713,653
Total variation	141 190,285	41 409,243	99 781,042

CHNV3Participation aux bénéfices et ristournes :

Les participations aux bénéfices et ristournes sont passées de 687 666,403 Dinars en 2018 à 889 321,021 Dinars en 2019 soit une variation de 201 654,618 Dinars

CHNV4Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 14 816 007,492Dinars en 2019 contre 15 873 206,439 Dinars en 2018 soit une variation de 1 057 198,947Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Frais d'acquisition	-9 095 731,930	-8 908 429,937	-187 301,993
Variation des frais d'acquisition reportés	-93 837,331	311 828,916	-405 666,247
Frais d'administration	-12 889 768,718	-11 321 624,510	-1 568 144,208
Commissions reçues des réassureurs	7 263 330,486	4 045 019,092	3 218 311,394
Total	-14 816 007,492	-15 873 206,439	1 057 198,947

CHNV5Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de -48 903,715 Dinars en 2018 à 1 228 856,895 Dinars en 2019 soit une variation de 1 277 760,710 Dinars.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 8 886 595,184Dinars en 2018à 7 371 703,833Dinars en 2019 soit une variation de - 1 514 891,352 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 10 426 169,041 Dinars en 2018 à 12 796 954,693Dinars en 2019 soit une variation de 2 370 785,652 Dinars.

PRNT13 Reprises des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 525 384,655 Dinars en 2019 contre 349 701,465Dinars en 2018 soit une variation de 175 683,190Dinars.

PRNT14Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 6 026 222,035 Dinars en 2019 contre 4 958,872Dinars en 2018 soit une variation de 6 021 263,163Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 2 850 806,963 Dinars en 2019 contre 2 412 183,379Dinars en 2018 soit une variation de -438 623,584 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2019	2018	Variation
Charges de gestion des placements	-1 754 571,659	-1 883 661,491	129 089,832
Correction de valeur sur placement	-1 086 289,498	-525 384,655	-560 904,843
Pertes provenant de la réalisation des placements	-9 945,806	-3 137,233	-6 808,573
Total	-2 850 806,963	-2 412 183,379	-438 623,584

CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 7 324 199,401 Dinars contre 5 809 718,933 Dinars en 2018.

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 113 166,915 Dinars en 2018 à 87 160,457 Dinars en 2019.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 956 626,783 Dinars en 2018 à 1 537 415,162 Dinars en 2019 soit une variation de 580 788,379 Dinars.

CHNT4 Impôts sur le résultat :

L'impôt sur le résultat est de 3 679 009,950Dinars en 2019 contre 1 797 391,750 Dinars en 2018 avec une variation de 1 881 618,200 Dinars.

CHNT5 Pertes extraordinaires : c'est la contribution sociale de solidarité elle est de 315 343,713.

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 111 199 318,633 Dinars en 2018 à 138 922 848,592 Dinars en 2019 soit une variation de 27 723 529,959Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 41 484 607,606 Dinars en 2018 à 57 123 293,092 Dinars en 2019 soit une variation de 15 638 685,486Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 6 910 020,494 Dinars en 2018 à 7 741 521,248 Dinars en 2019 soit une variation de 831 500,754 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 11 525 705,528 Dinars en 2018 à 14 264 613,276 Dinars en 2019 soit une variation de 2 738 907,748Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 27 784 236,014 Dinars en 2018 à 42 750 131,222 Dinars en 2019 soit une variation de 14 965 895,208Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 5 608 298,205 Dinars en 2018 à 7 808 077,839Dinars en 2019 soit une variation de 2 199 779,634Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 585 233,671Dinars en 2018 à 5 275 671,359 Dinars en 2019 soit une variation de 4 690 437,688Dinars.

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 9 796 200,304Dinars en 2018 à 11 968 161,490 Dinars en 2019 soit une variation de 2 171 961,186Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

Les produits financiers reçus sont passés de 7 663 865,861Dinars en 2018 à 9 354 584,628 Dinars en 2019 soit une variation de 1 690 718,767Dinars.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 623 203,755 Dinars en 2018 à 1 052 632,937 Dinars en 2019 soit une variation de 429 429,182 Dinars.

F 11 : Autres mouvements :

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de 5 850 397,861Dinars en 2018 à 3 804 790,802Dinars en 2019 soit une variation de – 2 045 607,059Dinars.

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 543 478,762Dinars en 2018 à 451 033,501 Dinars en 2019 soit une variation de -92 445,261 Dinars.

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 0 Dinars en 2018 à 7 700 000,000 Dinars en 2019.

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation:

Les décaissements provenant de l'acquisition de terrains sont de 5 000 000,000.

F 16 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2019 sont de 3 525 000,000 Dinars.

F 18 : Encaissement suite à l'émission d'actions :

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2019 sont de 0.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Les distributions de dividendes sont passées de 1 249 988,500 Dinars en 2018 à 2 996 406,000 Dinars en 2019 soit une variation de 1 746 417,500 Dinars.

VII. Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 9 105 721,065Dinars

-Les charges sociales : 1 708 669,497Dinars

- Autres charges sociales : 1 032 333,168Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 3 765 361, 431Dinars

- Commissions courtiers : 3 153 231, 254 Dinars

- Commissions Banques et CCP : 841 770,271Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 111 744 828,839Dinars

- Centre : 4 524 718,797Dinars

- Sud : 11 968 739,285Dinars

ANNEXE N° 8

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	747 192,013	32 950,520		780 142,533	741 312,777		6 490,091				747 802,868		32 339,665
Indemnité Compensatrice	266 876,719			266 876,719	185 331,054		81 545,664				266 876,718		0,001
Fonds commercial	90 420,548			90 420,548									90 420,548
Total actifs incorporels	1 104 489,280	32 950,520	0,000	1 137 439,800	926 643,831	0,000	88 035,755	0,000	0,000	0,000	1 014 679,586	0,000	122 760,214
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	6 201 865,805	328 173,958		6 530 039,763	4 260 939,250		293 635,828				4 554 575,078		1 975 464,685
Autres installations, outillage et mobilier	1 414 605,109	10 029,023		1 424 634,132	996 254,583		130 597,772				1 126 852,355		297 781,777
Total actifs corporels d'exploitation	7 616 470,914	338 202,981	0,000	7 954 673,895	5 257 193,833	0,000	424 233,600	0,000	0,000	0,000	5 681 427,433	0,000	2 273 246,462
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329,302		0,000	20 044 329,302	3 579 174,154		471 525,483				4 050 699,637		15 993 629,665
Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitation	10 313 917,590	5 000 000,000	2 750 000,000	12 563 917,590	2 790 344,530		75 999,708		1 071 354,167		1 794 990,071		10 768 927,519
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	115 076 482,320	16 836 541,685		131 913 024,005		525 384,655		560 904,843				1 086 289,498	130 826 734,507
Obligations et autres titres à revenus fixe	38 717 327,500	1 752 345,900		40 469 673,400									40 469 673,400
Autres prêts	17 865 705,176		7 397 119,856	10 468 585,320									10 468 585,320
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	6 528 549,535	2 767 443,172		9 295 992,707									9 295 992,707
Dépôts et cautionnements consignation	984 112,468	578 287,926		1 562 400,394									1 562 400,394
Dépôts et cautionnements	34 772,220	0,000		34 772,220									34 772,220
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	52 811,772		0,000	52 811,772									52 811,772
Total placements	209 618 007,883	26 934 618,683	10 147 119,856	226 405 506,710	6 369 518,684	525 384,655	547 525,191	560 904,843	1 071 354,167	0,000	5 845 689,708	1 086 289,498	219 473 527,504
Total Général	218 338 968,077	27 305 772,184	10 147 119,856	235 497 620,405	12 553 356,348	525 384,655	1 059 794,546	560 904,843	1 071 354,167	0,000	12 541 796,727	1 086 289,498	221 869 534,180

ANNEXE N°9**Etat récapitulatif des placements**

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	32 608 246,892	26 762 557,184		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	131 913 024,005	130 826 734,507		75 428,657
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	50 938 258,720	50 938 258,720		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	52 811,772	52 811,772		
Autres dépôts	1 597 172,614	1 597 172,614		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	217 109 514,003	210 177 534,797	0,000	75 428,657
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	217 109 514,003	210 177 534,797		75 428,657
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les	21 301 661,868	21 301 661,868		
provisions techniques				
TOTAL	238 411 175,871	231 479 196,665	0,000	75 428,657

ANNEXE N° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
	Inventaire 2018								
Règlements cumulés	52 699 153	33 170 932	33 657 191	42 516 559	26 511 494	26 716 721	31 300 754,104	15 905 036,273	
Provisions pour sinistres	3 382 432	3 733 927	4 015 852	4 939 899	6 464 584	20 179 641	20 155 805,166	27 344 894,610	
Total charges des sinistres	56 081 585	36 904 859	37 673 043	47 456 458	32 976 079	46 896 362	51 456 559	43 249 931	
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870,390	102 494 347,045	
% sinistres / primes acquises	76,36%	48,64%	44,85%	57,82%	38,61%	46,88%	53,40%	42,20%	
Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
Inventaire 2019									
Règlements cumulés	52 894 147	33 407 035	34 175 848	43 311 303	27 717 159	29 366 142	46 094 137,350	29 808 650,206	19 685 589,423
Provisions pour sinistres	3 107 204	3 295 386	3 190 525	3 360 582	3 988 280	14 014 517	12 717 149,379	20 328 801,804	37 382 518,214
Total charges des sinistres	56 001 351	36 702 422	37 366 374	46 671 885	31 705 439	43 380 659	58 811 287	50 137 452	57 068 108
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870,390	102 494 347,045	124 041 953,474
% sinistres / primes acquises	76,25%	48,37%	44,48%	56,87%	37,12%	43,37%	61,03%	48,92%	46,01%

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
	Inventaire 2018								
Réglements cumulés	52 699 153	33 170 932	33 657 191	42 516 559	26 511 494	26 716 721	31 300 754,104	15 905 036,273	
Provisions pour sinistres	3 382 432	3 733 927	4 015 852	4 939 899	6 464 584	20 179 641	20 155 805,166	27 344 894,610	
Total charges des sinistres	56 081 585	36 904 859	37 673 043	47 456 458	32 976 079	46 896 362	51 456 559	43 249 931	
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870,390	102 494 347,045	
% sinistres / primes acquises	76,36%	48,64%	44,85%	57,82%	38,61%	46,88%	53,40%	42,20%	

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019
	Inventaire 2019								
Réglements cumulés	52 894 147	33 407 035	34 175 848	43 311 303	27 717 159	29 366 142	46 094 137,350	29 808 650,206	19 685 589,423
Provisions pour sinistres	3 107 204	3 295 386	3 190 525	3 360 582	3 988 280	14 014 517	12 717 149,379	20 328 801,804	37 382 518,214
Total charges des sinistres	56 001 351	36 702 422	37 366 374	46 671 885	31 705 439	43 380 659	58 811 287	50 137 452	57 068 108
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870,390	102 494 347,045	124 041 953,474
% sinistres / primes acquises	76,25%	48,37%	44,48%	56,87%	37,12%	43,37%	61,03%	48,92%	46,01%

ANNEXE 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placement dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		559 778,337	559 778,337
Revenu des participations		8 375 901,512	8 375 901,512
Revenu des autres placements		3 239 589,620	3 239 589,620
Autres revenus financiers		621 685,224	621 685,224
Total produits des placements	0,000	12 796 954,693	12 796 954,693
Intérêts		453 960,803	453 960,803
Frais externes		1 300 610,856	1 300 610,856
Autres frais			0,000
Total charges des placements	0,000	1 754 571,659	1 754 571,659

NEXE N°16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers

LIBELLES	Raccordement
Primes acquises	
Primes émises	127 273 231,994
Variation des primes non acquises	-3 231 278,520
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	-58 162 450,759
Charges des provisions pour prestation et diverses	-10 653 292,013
Solde de souscription	55 226 210,702
Frais d'acquisition	-9 189 569,260
Autres charges de gestion nettes	-14 118 625,613
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-23 308 194,873
Produits nets de placements	7 324 199,401
Participations aux résultats	-889 321,021
Solde financier	6 434 878,380
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-58 524 377,633
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	18 338 108,134
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	1 941 748,638
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	7 263 330,486
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-30 981 190,375
Résultat technique	7 371 703,833
<u>Informations complémentaires</u>	
Provisions pour primes non acquises clôture	35 099 982,010
Provisions pour primes non acquises ouverture	31 868 703,490
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	117 631 794,029
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	106 600 449,483
Autres provisions techniques clôture	3 349 128,348
Autres provisions techniques ouverture	3 186 634,885
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

Libellé de la rubrique	Situation au							Situation au
	01 - janvier 2018 avant affectation du résultat 2018	Affectation du Résultat 2018	Résultat 2019	Réserves de Capitalisation	Augmentation Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	31 - décembre 2019 avant affectation du résultat 2019
Capital social et fonds d'établissement	25 000 000,000							25 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	2 694 909,340	350 000,000					-269 553,767	2 775 355,573
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	2 682 815,006							2 682 815,006
Réserves facultative	59 173 046,264	5 020 860,800						64 193 907,064
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	1 454 805,047	-189 562,127						1 265 242,920
Réserves pour reinvestissement exonéré indisponible	10 602 532,353	366 601,700						10 969 134,053
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	8 547 900,373		11 100 650,484					11 100 650,484
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	116 378 425,856	5 547 900,373	11 100 650,484	0,000	0,000	0,000	-269 553,767	124 209 522,573
Dividendes versés		3 000 000,000						
Acomptes sur dividendes Prélevés								
Autres prélèvements								
Distribution		3 000 000,000						
Affectation du Résultat 2018		8 547 900,373						

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la société « ASSURANCES CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2018 , nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font apparaître un total bilan net de 320 486 244 dinars et un résultat net de l'exercice de 11 100 650 dinars.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 14 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note III « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19. Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à l'ajustement des états financiers clôturés à cette date et dont l'impact sur l'activité et la situation financière de la société en 2020 ne peut être estimé au vu des informations disponibles.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 14 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaires appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Avril 2020

Emna RACHIKOU

Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA

Managing Partner

C.M.C- DFK International

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 29 Mars 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 375 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 08 Mai 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 150 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 28 Mai 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 313 100 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 01 Juin 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 2 000 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 24 Juin 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 200 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 12 Septembre 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 193 990 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 16 Juillet 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CIIM » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 210 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 21 Janvier 2019 et portant des intérêts au taux de 8% l'an.

- Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 25 Février 2019 et portant des intérêts au taux du marché monétaire effectivement en vigueur plus un point et demi « TMM +1,5 % » l'an.

II-Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2019 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

1/Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CIIM » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 500 000 Dinars, à partir du 5 Février 2018 avec un délai de grâce de 16 mois et 24 jours pour un remboursement trimestriel à terme échu à partir du 1 juillet 2019 et portant des intérêts au taux de 8,4 % l'an.

2/Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « IFM » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 600 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 17 Mai 2018 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

3/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 952 526 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2017 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 854 600 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juin 2017 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

5/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés.

Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 047 510 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

6/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 800 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Septembre 2017 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

7/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 143 400 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Novembre 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

8/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2017 et portant des intérêts au taux du marché monétaire effectivement en vigueur plus un point et demi « TMM +1,5 % » l'an.

9/Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de (TMM+1.5) % l'an.

10/ Au 31/12/2019, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 411 411 Dinars.

11/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CARTE Vie » au titre duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à

augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit constaté en 2019 est de 58 160 Dinars.

12/ La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CIIM » au titre duquel, « CIIM » paye annuellement un montant de 25 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 15 Mai 2006 pour une période de 20 ans renouvelables. Le produit constaté en 2019 est de 35 373 Dinars.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2019, des rémunérations nettes correspondant aux :

- Salaires et autres avantages : 413 363 Dinars.
- Primes d'intéressement : 421 021 Dinars.

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence pour un montant total net de 100 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2019.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 15 Avril 2020

Emna RACHIKOU

Partner

F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA

Partner

C.M.C- DFK International